

Rôle des femmes entrepreneures dans le renforcement de l'économie sociale et solidaire en Haïti

James Oriza et Bénédicte Paul

Résumé : L'économie sociale et solidaire est portée essentiellement par des femmes en Haïti. Mais celles-ci sont cantonnées dans des activités économiques informelles. Dans cet article, nous montrons que ces femmes constituent, par leur expérience et leur insertion dans des réseaux sociaux, un bassin d'acteurs stratégiques pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Nous proposons donc de les soutenir à travers une démarche de professionnalisation entrepreneuriale.



Rezime : Nan peyi Ayiti, se fanm yo prensipalman ki pote chay ekonomi sosyal la ak ekonomi solidè a. Men, medam yo plis tabli nan aktivite ekonomik enfòmèl. Nan atik sa a, nou demontre, fanm yo, apati eksperyans yo epi rantrè yo nan rezo sosyal yo, se yon sous estratejik pou devlopman ekonomi sosyal epi solidè a. Nou pwopoze pou yo jwenn èd apati yon demach pwofesyonèl nan antrprenarya.

1. INTRODUCTION

L'actif social – appelé capital social – constitué des liens sociaux et de solidarité est souvent présenté comme une alternative au déficit de dotation en capitaux technique et financier dans les pays en développement (PED). Il est également l'élément essentiel mobilisé dans le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS). Aujourd'hui, celle-ci est considérée comme déterminant dans l'avenir de ces pays. Elle concerne l'ensemble des activités économiques ayant pour objectifs de renforcer les solidarités sociales et développer de la valeur ajoutée à partir d'engagement citoyen, à travers les coopératives, les mutuelles, les associations et les syndicats [1].

En Haïti, depuis le séisme du 12 janvier 2010, le gouvernement haïtien et l'ensemble des acteurs économiques cherchent à trouver la meilleure voie pour satisfaire les besoins de la population. L'objectif est d'une part de créer de la richesse dans un contexte de développement durable, et d'autre part de réduire la pauvreté à travers tous les départements du pays, dans une perspective de décentralisation économique. L'action gouvernementale s'inscrit donc dans une démarche d'économie traditionnelle. Cependant, l'analyse du contexte socio-économique où la majorité des agents économiques évolue dans le secteur informel montre que l'économie sociale et solidaire (ESS) serait un atout majeur à la reconstruction du tissu socio-entrepreneurial et le renforcement des organisations à vocation socio-économique.

L'ESS est essentiellement portée par des femmes. Cependant, la société haïtienne est construite selon un héritage patriarcal qui empêche la consolidation et l'évolution de la condition des femmes. Malgré les mécanismes institutionnels et légaux mis en place pour accroître la participation des femmes dans la vie sociale, politique et économique du pays, elles demeurent des agents économiques de seconde zone. La Constitution, en son

article 17.1 indique que « Le principe du quota d'au moins trente pour cent (30 %) de femmes est reconnu à tous les niveaux de la vie nationale, notamment dans les services publics ». Dans la réalité, elles se retrouvent beaucoup plus dans l'économie informelle que dans l'économie formelle [2].

Malgré la sous-estimation de leur contribution économique, les femmes assurent la résilience de l'économie haïtienne. Dès lors, des auteurs s'accordent à les considérer comme étant les piliers de l'économie haïtienne [3] ou encore des héroïnes [4]. Bien que cette vision soit considérée comme romantique par d'autres auteurs [2], la présence massive des femmes dans cette partie de l'économie où dominent les échanges personnels [5] est aussi susceptible d'être le point de départ d'une démarche *bottom-up* de développement socioéconomique. Ce qui nous amène à poser la question « quel rôle jouent les femmes entrepreneures dans l'économie sociale et solidaire en Haïti ? Comment renforcer leur participation dans cette branche importante de l'économie nationale ?

Nous argumentons le fait que les femmes ont une vision correcte de l'organisation économique de la société. Au-delà de la recherche de revenus ou mieux de gagne-pain, elles entreprennent, quitte à développer un entrepreneuriat de subsistance, et constituent la base de la structuration de l'ESS en Haïti. Dès lors, nous proposons que les mécanismes institutionnels visant à renforcer l'ESS doivent se fonder sur une approche d'entrepreneuriat féminin.

2. FEMMES ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN HAÏTI

La réalité de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Haïti renvoie à l'économie solidaire, l'économie populaire et l'économie de développement communautaire. L'ESS entre dans plusieurs

réalités multiformes et même hétérogènes. En fait, l'économie sociale, contrairement à ce qui peut être observé dans les pays développés (diverses formes de protection sociale), s'inscrit dans le cadre d'une explosion communautaire de proximité et du désir partagé de lutter contre l'exclusion sociale [6]. Cette explosion communautaire constitue en réalité une réponse de la population exclue à l'élite et à l'État [5]. L'ESS se compose donc en Haïti des coopératives (essentiellement agricoles et micro-financières), les mutuelles de solidarité et les associations de toute sorte.

A part les coopératives de travail (représentées par les *coumbites*, les *mazingas*, les *rondes*, les *corvées* ou les ramponeaux rémunérés en nourriture et les *djobs* ou les *jounins* rémunérés en argent [7], les femmes jouent un rôle de premier plan dans le mouvement de l'ESS en Haïti. Pour illustrer notre propos, nous analysons les deux formes les plus visibles et les plus formalisées de l'ESS en Haïti [7] et [8]. Ce sont deux formes du mouvement coopératif. Les coopératives (statut légal institutionnalisé par décret du 2 avril 1981) sont visibles essentiellement dans deux secteurs : la microfinance et l'agriculture. Dans le premier cas, elle repose principalement sur les femmes. Dans le second, elle regroupe des acteurs des deux sexes.

2.1. Cas de la microfinance

Il est généralement admis que la microfinance consiste à accorder de petits prêts à des populations pauvres exclues du système financier formel [9]. Sa performance sociale doit se traduire à travers l'inclusion financière et donc sociale des emprunteurs. Mais elle vise également une performance financière qui l'oblige à s'orienter vers des personnes économiquement actives et effectuant des activités à rotation rapide. Ces activités, en général, de type commercial sont essentiellement portées par des femmes.

La microfinance, forme très organisée de l'économie solidaire, a réalisé une expansion rapide en Haïti grâce à la présence massive des femmes dans le secteur informel, tertiaire et marchand. A travers la méthodologie du prêt solidaire, les organisations de la microfinance ont poussé les femmes à se constituer en groupes solidaires pour accéder au microcrédit. Ceux-ci sont des groupes de 5 à 10 personnes, généralement des femmes, qui se portent garantes l'une de l'autre pour le remboursement. Les conditions d'accès et les montants de crédit sont fixés par les organisations de microfinance, à travers des institutions qu'elles véhiculent [10]. Le succès de la microfinance haïtienne est donc largement imputable à l'activité des femmes microentrepreneures qui réagissent favorablement aux signaux comportementaux envoyées par les institutions véhiculées par les organisations de microfinance.

Selon les derniers recensements de l'industrie de la microfinance haïtienne, les femmes ont toujours dominées la clientèle de la microfinance haïtienne (76,82 % des emprunteurs et 56,32 % du portefeuille brut en 2007, et 74,40 % des emprunteurs et 50,06 % du portefeuille brut en 2011) [11] et [12]. Même si le crédit individuel devient dominant dans la méthodologie du microcrédit

en Haïti (54,78 % du nombre et 88,55 % de l'encours de crédits ces dernières années [12]), il n'en demeure pas moins que sans les femmes entrepreneures, la microfinance serait remise en question dans son existence même.

Pourtant, même si les femmes sont très visibles dans les activités commerciales, leur contribution à l'agriculture ne doit pas être occultée.

2.2. Cas des activités agricoles

Contrairement aux femmes africaines, les femmes haïtiennes sont moins directement impliquées dans l'activité de production agricole. Cependant, leur rôle d'accompagnement ne doit pas être minimisé. De plus, dans la mesure où la production est destinée au marché, le rôle de la femme devient primordial. En effet, une grande partie de la production rurale passe par les Madans Saras pour sa commercialisation.

Dans les zones rurales, les femmes sont à la tête de près de 40 % des ménages et sont actives dans presque toutes les filières [13]. Même si leur travail est moins rémunéré que celui des hommes et que les ménages qu'elles dirigent sont davantage sujets à la pauvreté, on peut se demander si la viabilité future de la petite agriculture en Haïti ne dépend pas de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En effet, par leurs activités commerciales diverses touchant l'agriculture tant en amont (commerce des intrants) qu'en aval (commerces des produits agricoles), les femmes sont de véritables piliers du secteur agricole. Quoiqu'en apparence peu présentes dans les coopératives agricoles, leur implication dans l'intermédiation microfinancière permet de financer (par détournement du microcrédit) une partie des activités agricoles.

Si les femmes haïtiennes jouent ainsi un rôle de levier dans l'agriculture, le développement de ce secteur semble alors lié à une meilleure valorisation et une plus grande organisation de leur activité. Une telle démarche ne peut pas faire l'économie de l'approche entrepreneuriale. De plus, l'entrepreneuriat féminin est une des meilleures stratégies susceptibles de valoriser le statut socioéconomique des femmes.

3. ENTREPRENEURIAT FEMININ COMME ELEMENT STRUCTURANT DE L'ESS EN HAÏTI

3.1 L'entrepreneuriat féminin comme base de l'ESS

L'entrepreneuriat féminin peut être défini comme étant « *le processus par lequel une femme ou un groupement de femmes crée ou développe majoritairement une structure économique et sociale comprenant des moyens matériels et financiers et une ou plusieurs personnes travaillant de manière organisée pour fournir des biens ou des services destinés au marché (clientèle) en vue de réaliser un bénéfice¹* ». De manière générale, la femme

1. FATIMATOU, B. (2009). Entrepreneuriat féminin, gouvernance et performance en Afrique. Acte de colloque/ Proceedings. Business and entrepreneurship in Africa. Université Laval, p. 15-93

entrepreneure se caractérise par son goût d'indépendance et de réussite, sa créativité, son besoin élevé d'accomplissement et de contrôle [14].

Telle que nous venons de l'analyser, la présence massive des femmes dans l'économie informelle, fonds de commerce de la microfinance, constitue le bassin potentiel pour le développement de l'entrepreneuriat féminin. Cependant, il ne faut pas se tromper, la microfinance priorise le microcrédit aux dépens des autres services microfinanciers. De ce fait, peu d'organisations de microfinance haïtiennes offrent aux femmes bénéficiaires des microprêts les compétences entrepreneuriales nécessaires au développement d'une entreprise viable [15]. Ces organisations soutiennent donc l'idée véhiculée par Muhammad Yunus sur les capacités entrepreneuriales des pauvres au lieu de capitaliser sur le regroupement des femmes pour développer l'empowerment entrepreneurial nécessaire au développement socioéconomique du pays [2].

Jusqu'à présent, la microfinance cible presque exclusivement les personnes exerçant déjà une activité économique. Ainsi, au lieu de soutenir la création d'entreprise, elle se fonde sur l'entrepreneuriat existant. C'est pourquoi, l'entrepreneuriat féminin demeure la base de l'ESS en Haïti. Car même si les femmes sont les principaux acteurs de l'ESS en Haïti, celle-ci ne peut pas compter sur le mouvement féministe.

En effet, il a déjà été argumenté que le mouvement féministe haïtien n'a pas favorisé le développement de l'entrepreneuriat féminin en Haïti [2]. Les recommandations ayant été faites n'ont toujours pas été mises en application afin de permettre un épanouissement socioéconomique des femmes. Pourtant, le renforcement de l'entrepreneuriat féminin apparaît comme un levier de développement économique pour Haïti, à commencer par l'ESS dont il est actuellement tributaire pour son financement.

3.2 Le renforcement de l'entrepreneuriat féminin comme catalyseur de l'ESS

Dans sa forme actuelle, l'activité économique des femmes demeure sous-valorisée, en partie à cause de son caractère informel et insuffisamment organisé. Mais le renforcement entrepreneurial des groupements de femmes déjà impliqués dans l'intermédiation microfinancière constitue un atout pour le développement de l'ESS.

En effet, l'expérience acquise par les femmes microentrepreneures haïtiennes constitue un capital humain important qui se traduit en capacités de gestion mobilisables dans un contexte entrepreneurial de plus grande envergure. Car certaines gèrent des actifs financiers importants ou entreprennent des transactions commerciales d'envergures, y compris des transactions internationales (Haïti – Chine, par exemple). Le capital social (réseau relationnel) accumulé dans les réseaux des femmes microentrepreneures représente un actif considérable. La conjonction de ces actifs (humain, financier, social et aussi institutionnel quoique faible) constitue définitivement un potentiel

de développement de l'économie sociale et solidaire qui ne devrait pas être négligé. Ainsi, les actions visant l'organisation, la structuration et l'expansion de l'ESS pourraient utilement renforcer l'entrepreneuriat féminin qui lui sert de catalyseur.

4. CONCLUSION

Les pratiques d'économie sociale et solidaire sont essentielles pour réorienter la vie économique en Haïti. Celle-ci est non seulement tertiarisée mais repose essentiellement sur les femmes et se réalise dans le cadre de relations sociales non formalisées. Le renforcement du secteur de la microfinance et de ses opérateurs (qui exploitent ce marché financier informel) a été l'objet de plusieurs campagnes quinquennales de financements internationaux. Aujourd'hui, la microfinance est assez sophistiquée, mais au-delà des outils pour favoriser l'accès des populations pauvres aux services financiers, la croissance économique du pays ne pourrait se faire sans apporter une attention soutenue au développement des capacités entrepreneuriales des femmes.

Les initiatives visant à renforcer l'ESS comme stratégie de réponse au vide non comblé par l'État haïtien pour satisfaire les besoins de la population devraient compter avec le renforcement des initiatives entrepreneuriales déjà exprimées et les ressources immatérielles disponibles (le capital social accumulée dans l'intermédiation microfinancière), c'est-à-dire celles portées par les femmes bénéficiaires de la microfinance. Qu'il s'agit d'une politique d'emplois ou de création de richesses dans une démarche *bottom-up*, la valorisation du rôle des femmes désireuses de jouer un rôle économique actif constitue un passage stratégique. L'expansion qu'a connue la microfinance en Haïti et l'inclusion financière qu'elle a déjà générée, avec en particulier l'accroissement du pouvoir financier des femmes, demeure un potentiel mobilisable tant pour le développement de l'ESS que pour la décentralisation économique du pays. A ce moment, l'idée d'« ancrage territorial » proposée par Guérin et Servet [16] pour la microfinance devrait être envisagée dans le cas d'Haïti.

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier l'IRD/AIRD pour le soutien financier au projet de recherche dont est issue la présente publication. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 LEVESQUE, Benoît et MENDELL, Marguerite (1999). L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. *Cahiers du CRISES*. Collection « Working Papers », p. 34.
- 2 MAUCONDUIT, Nedjée et EMILE, Etzer S. et PAUL, Bénédicte (2013). « Women and economic development : women entrepreneurship situation in Haiti ». *Haiti perspectives*, vol. 2, n° 3, p. 61-67.
- 3 N'ZENGOU-TAYO, Marie-José (1998). « Fanm Se Poto Mitan : Haitian Woman, the Pillar of Society », *Feminist Review*, n° 59, p. 118-142.
- 4 RHODES, Leara (2001). « Haitian heroines », *The International Economy*, vol. 15, n° 6, p. 38-42.
- 5 PAUL, Bénédicte (2011). *Le capital institutionnel dans l'analyse du changement économique et social : application au secteur de la microfinance en Haïti*. Co-tutelle de thèse Université Montpellier I et Université d'État d'Haïti. Pages 500.

- 6 DEVELTERE, Patrick et FONTENEAU, Bénédicte (2003). *L'économie sociale au Nord et au Sud*. De Boeck & Larcier.
- 7 DEVELTERE, Patrick et FONTENEAU, Bénédicte (2003). «Création d'emploi et protection sociale en Haïti: l'apport de l'économie sociale dans un contexte d'État néant», Papier présenté à la conférence internationale «Le Sud et le Nord dans la Mondialisation. Quelles alternatives?» 24-25 septembre 2003, université du Québec en Outaouais, Canada, p. 13.
- 8 PAUL, Bénédicte, PONCET, Christian et VALLADE, Delphine (2014). «Capital institutionnel et économie sociale et solidaire: Quel cadre institutionnel pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Haïti?», *Haïti Perspectives*, vol. 3, n° 3, (à paraître dans ce numéro).
- 9 GUERIN, Isabelle (2000). «Microfinance dans les pays du Sud: Quelle compatibilité entre solidarité et pérennité?», *Revue d'économie financière*, n° 56, p. 145-164.
- 10 PAUL, Bénédicte and DAMÉUS, Alix and GARRABÉ, Michel (2010). «La tertiarisation de l'économie haïtienne», *Revue d'Études Caribéennes*, vol. 16, Études caribéennes, 16 | 2010, <http://etudescaribeennes.revues.org/4728>.
- 11 USAID (2008). *Recensement de l'industrie de la microfinance en Haïti – Année 2006-2007*. Port-au-Prince, USAID, p. 75.
- 12 USAID (2012). *Recensement de l'industrie de la microfinance en Haïti – Année 2010-2011*. Port-au-Prince, USAID, p. 74.
- 13 MARNDR (2005). *Développement rural en Haïti: Diagnostic et axes d'intervention. Rapport de synthèse*. Port-au-Prince, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement rural, p. 74.
- 14 AMRHAR, Bahija, 2001. «L'entrepreneuriat féminin: essai de conception», *Cahier de recherche* n° 2001-04. HEC, Montréal.
- 15 PAUL, Bénédicte (2014). «Why Should Microfinance Organizations Invest in Clients' Business Training? Empirical results from the Haitian microfinance industry», *International Journal of Management Science*, vol. 2, n° 4, p. 191-202.
- 16 GUERIN, Isabelle et SERVET, Jean-Michel (2005). «L'économie solidaire entre le local et le global: l'exemple de la microfinance». *RECMA-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 296, p. 83-99.

Bénédicte Paul, Ph. D., est enseignant-chercheur en économie et en gestion à l'Université Quisqueya. Ses recherches actuelles portent sur le changement institutionnel en Haïti, les comportements économiques et sociaux, en particulier ceux d'entrepreneuriat et d'innovation. Il est membre du Centre de recherche en gestion et en économie du développement (CREGED) de l'Université Quisqueya où il dirige l'équipe de recherche sur l'«entrepreneuriat innovant pour le développement en Haïti». benediquep.paul@univ.edu.ht

James Oriza est doctorant et chargé de cours en gestion à l'Université Quisqueya. Il est membre de l'équipe de recherche sur l'«entrepreneuriat innovant pour le développement en Haïti» et membre du Centre de recherche en gestion et en économie du développement (CREGED). Il est également doyen de la faculté de sciences administratives de l'Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC). james.oriza@univ.edu.ht



**MAISON
HENRI DESCHAMPS**
Les Entreprises Deschamps-Frisch S.A.